

Une production ne doit jamais s'arrêter à cause d'une pièce détachée

---

# Catalogue Technique

capots de jeux de barre pour cellules type SM6 // SF6 Fluarc F3-125



**Descriptif Technique**



**Descriptif dimensionnel**



**Bon de commande**



**Conditions générales de vente**



**Confidentialité**

Ce document contient des informations confidentielles qui sont la propriété de la société **FGF Factoryyy**. Ces informations peuvent être imprimées ou copiées pour une utilisation dans le cadre de l'évaluation de cette proposition, mais ne peuvent être distribuées sous aucune forme que ce soit à une tierce partie.

Revision du document : V 1.0 | 01/2019 // prix valables pour la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019



## Capots de Jeux de barre pour cellules type SM6 / SF6



**Capot intermédiaire**  
ref 14100001

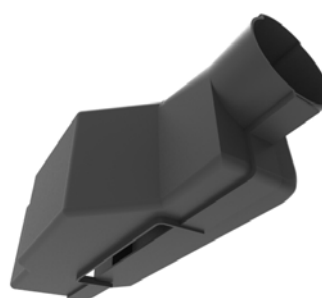
**dimensions**

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| longueur                | 185 mm |
| largeur (intérieur)     | 37 mm  |
| largeur max (intérieur) | 44 mm  |
| hauteur (intérieur)     | 48 mm  |
| diamètre                | 37 mm  |
| poids                   | 72 g   |

**prix pièce\***

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <i>Quantités mini de commande</i> | <b>25</b> |
| de 25 à 50                        | 185,50 €  |
| plus de 50                        | 130,00 €  |

\*prix valables jusqu'au 31 décembre 2019



**Capot d'extension droite**  
ref 14100002

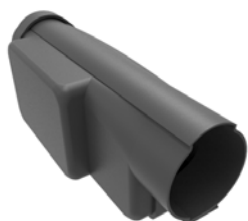
**dimensions**

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| longueur                | 162 mm |
| largeur (intérieur)     | 37 mm  |
| largeur max (intérieur) | 59 mm  |
| hauteur (intérieur)     | 48 mm  |
| diamètre                | 37 mm  |
| poids                   | 70 g   |

**prix pièce\***

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <i>Quantités mini de commande</i> | <b>25</b> |
| de 25 à 50                        | 185,50 €  |
| plus de 50                        | 130,00 €  |

\*prix valables jusqu'au 31 décembre 2019



**Capot d'extrémité droite**  
 ref 14100003

**dimensions**

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| longueur                | 148 mm |
| largeur (intérieur)     | 37 mm  |
| largeur max (intérieur) | 44 mm  |
| hauteur (intérieur)     | 48 mm  |
| diamètre                | 37 mm  |
| poids                   | 73 g   |

**prix pièce\***

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <i>Quantités mini de commande</i> | <b>25</b> |
| de 25 à 50                        | 235,50 €  |
| plus de 50                        | 167,00 €  |

**Symétrique du 14100004**

\*prix valables jusqu'au 31 décembre 2019



**Capot d'extrémité gauche**  
 ref 14100004

**dimensions**

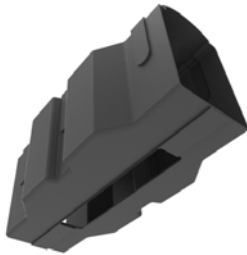
|                         |        |
|-------------------------|--------|
| longueur                | 148 mm |
| largeur (intérieur)     | 37 mm  |
| largeur max (intérieur) | 44 mm  |
| hauteur (intérieur)     | 48 mm  |
| diamètre                | 37 mm  |
| poids                   | 73 g   |

**prix pièce\***

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <i>Quantités mini de commande</i> | <b>25</b> |
| de 25 à 50                        | 235,50 €  |
| plus de 50                        | 167,00 €  |

**Symétrique du 14100003**

\*prix valables jusqu'au 31 décembre 2019



**F24F Capot intermédiaire**  
ref 14100005

**dimensions**

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| longueur                | 140 mm |
| largeur (intérieur)     | 40 mm  |
| largeur max (intérieur) | 60 mm  |
| hauteur (intérieur)     | 59 mm  |
| poids                   | 65 g   |

**prix pièce\***

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <i>Quantités mini de commande</i> | <b>25</b> |
| de 25 à 50                        | 185,50 €  |
| plus de 50                        | 130,00 €  |

\*prix valables jusqu'au 31 décembre 2019



**Capot de protection**  
ref 14100006

**dimensions**

|                     |        |
|---------------------|--------|
| longueur            | 115 mm |
| largeur (intérieur) | 50 mm  |
| hauteur (intérieur) | 61 mm  |
| poids               | 45 g   |

**prix pièce\***

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <i>Quantités mini de commande</i> | <b>25</b> |
| de 25 à 50                        | 235,50 €  |
| plus de 50                        | 167,00 €  |

\*prix valables jusqu'au 31 décembre 2019



## Etude technique

---

Une étude technique a déjà été réalisée lors d'une précédente commande. Les pièces livrées par Factoryyy ont :

- une matière identique à l'originale : *analyse matière réalisée par un laboratoire indépendant,*
- une géométrie identique à l'original : *relevé métrologique réalisé sur chaque lot produit,*
- un process de fabrication identique à l'original.

## Conditions de vente

---

*Délais de livraison*

**Délais de livraison estimé : 4 à 8 semaines après la commande.**

*Quantités minimales de commande*

**Les quantités minimales de commande pour chaque référence sont de 25 pièces.**

*Conditions particulières de facturation*

Nous facturons 70% à la signature du bon de commande, et 30 % à la livraison des pièces.

Les prix pièces s'entendent hors taxe et hors frais de livraison.

**Les conditions générales de vente se trouvent en annexe de ce document.**

## Commandez plus facilement

---

Nous sommes référencés en tant que fournisseur chez de nombreux grands donneurs d'ordre français :

**ENEDIS, CLEMESSY, ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG, RTE, SAFRAN...**

Et bientôt aussi chez vous si vous n'êtes pas encore sur la liste !





## Comment utiliser le bon de commande dynamique ?

Le bon de commande dynamique fonctionne avec **ACROBAT READER** que vous pouvez télécharger ici >> <https://get.adobe.com/fr/reader/>

Vous trouverez page suivante un bon de commande dynamique. Il vous suffit de compléter les renseignements ainsi que le nombre de pièces commandées. **Le calcul des prix pièces et du montant de la commande se mets à jour automatiquement en fonction des quantités.**

Vous n'avez ensuite plus qu'à signer le bon de commande, soit en l'imprimant, soit en le signant électroniquement, et à le faire parvenir à l'adresse suivante :

[commercial@factoryyy.com](mailto:commercial@factoryyy.com)

## Une question ou un renseignement ?

Contactez notre directeur technique :

Sylvain CLAUDEL  
[s.claudel@factoryyy.com](mailto:s.claudel@factoryyy.com)  
+33 (0)6 67 72 73 22





## Devis | Bon de commande


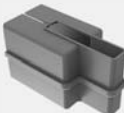
**SOCIÉTÉ //**  
**NOM //**  
**ADRESSE //**

**FAIT LE //**

**VILLE //**  
**TEL //**

**MAIL //**

**CP //**

|   | <b>PIÈCE</b>                                       | <b>prix unitaire</b> | <b>quantité</b> | <b>net H.T.</b> |
|---|--|----------------------|-----------------|-----------------|
|    | Capot intermédiaire<br>ref FACTORYYY 14100001      |                      |                 |                 |
|    | Capot d'extension droite<br>ref FACTORYYY 14100002 |                      |                 |                 |
|  | Capot d'extrémité droite<br>ref FACTORYYY 14100003 |                      |                 |                 |
|  | Capot d'extrémité gauche<br>ref FACTORYYY 14100004 |                      |                 |                 |
|  | F24F Capot intermédiaire<br>ref FACTORYYY 14100005 |                      |                 |                 |
|  | Capot de protection<br>ref FACTORYYY 14100006      |                      |                 |                 |
|   | <b>FRAIS DE LIVRAISON</b>                          |                      |                 |                 |

**Bon de commande à renvoyer à commercial@factoryyy.com**

*En signant ce bon de commande, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez sans réserve les conditions générales de vente détaillées en annexe.*

TOTAL HT

TVA 20%

**TOTAL TTC**

**Signature ou cachet de l'entreprise :**





# Conditions générales de vente

## ARTICLE PREMIER - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles FGF FACTORYYY SAS («Le Prestataire») fournit aux clients professionnels (« Les Clients ou le Client ») qui lui en font la demande par contact direct ou via un support papier, les services suivants : la réindustrialisation et commercialisation de pièces, les activités d'ingénierie et de conseil dans les domaines des processus industriels et de la conception et réalisation de projets intéressant le génie mécanique, le génie industriel, l'ingénierie de systèmes («les Services»).

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Services rendus par le Prestataire auprès des clients de même catégorie, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du client, et notamment ses conditions générales d'achat.

**Rappel:** La réindustrialisation est l'activité de relancer le processus industriel allant du prototype à la série sur des composants existants définitivement indisponibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire.

Toute commande de Services implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Prestataire pour les commandes électroniques.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus, site internet et tarifs du Prestataire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

Le Prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

## ARTICLE 2 - Commandes

### 2-1

Les ventes de Services ne sont parfaites qu'après établissement d'un devis et acceptation expresse par tout moyen à sa convenance de la commande par Client et paiement de l'acompte demandé.

### 2-2

Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités du Prestataire, que si elles sont notifiées par écrit, dans les 2 jours après l'acceptation du devis initial et après signature par le Client d'un devis spécifique et ajustement éventuel du prix.

### 2-3

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation du devis, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini à

l'article "Conditions de règlement-Délais de règlement" des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Toute prestation effectuée au moment de l'annulation est facturable.

## ARTICLE 3 - Tarifs

### 3-1

Les prestations de services sont fournies aux tarifs du Prestataire en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Prestataire, avec le cas échéant réajustement des prix en cours, et accepté par le Client, comme indiqué à l'article " Commandes " ci-dessus.

Les tarifs s'entendent nets et HT et hors livraison.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque fourniture de Services.

Les conditions de détermination du coût des services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude, ainsi que la méthode de calcul du prix permettant de vérifier ce dernier, seront communiquées au Client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du Client conformément aux dispositions de l'article L 441-6, II du Code de commerce.

## ARTICLE 4 - Conditions de règlement

### 4-1 . Délais de règlement

Un acompte correspondant à 50 % du prix total des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande.

Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdites prestations, dans les conditions définies à l'article «Modalités de fourniture des Services» ci-après.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales de Vente.

### 4-2 . Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux mensuel de 10 % du montant TTC du prix des Services figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Prestataire par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre la fourniture des Services commandés par le Client, de suspendre l'exécution de ses obligations et de diminuer les éventuelles remises accordées à ce dernier.

### 4-3 . Absence de compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Prestataire, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles







pénalités pour retard dans la fourniture des Services commandés ou non-conformité à la commande, d'une part, et les sommes par le Client au Prestataire au titre de l'achat desdits Services, d'autre part.

#### **ARTICLE 5 - Modalités de fourniture des Services**

Les Services demandés par le Client seront fournis dans les délais précisés sur le devis correspondant dûment signé et accompagné de l'acompte exigible.

Les Services et devis seront basés sur les éléments, indications, plans ou pièces remis par le client. Le client doit s'assurer que tous les engagements pris par le Prestataire ont été consignés sur les devis et bons de commande. Le Client est responsable des éléments, indications, plans ou pièces fournis au Prestataire.

Ces délais ne constituent pas des délais de rigueur et le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture des Services.

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure

Les Services seront fournis dans le lieu convenu avec le client.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de *7 jours* à compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera le Client (dans la mesure du possible) dans les plus brefs délais et à ses frais, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

Les livraisons sont assurées essentiellement par un prestataire externe, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. Le Client ne dispose d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

#### **ARTICLE 6 - Responsabilité du Prestataire - Garantie**

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des Services ou de fourniture desdits Services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. En ce qui concerne les prototypes et pièces de pré-série, le Prestataire n'est pas tenu par une obligation de résultat.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 7 jours à compter de leur découverte.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services jugés défectueux.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture des Services.

#### **ARTICLE 7 - Droit de propriété intellectuelle**

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, documents techniques de toute nature, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, documents techniques de toute nature, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Le Client étant le donneur d'ordre pour la réindustrialisation de pièces, le Prestataire ne peut pas être poursuivi pour contrefaçon. Il est de la responsabilité du Client de s'assurer de la capacité juridique à reproduire des pièces.

#### **ARTICLE 8 - Litiges**

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DE STRASBOURG.

#### **ARTICLE 9 - Langue du contrat - Droit applicable**

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 10 - Acceptation du Client**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréés et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.

